Patois de mon pays...

Autor(en): **Theuriet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **86 (1959)**

Heft 10

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-231527

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

est fait. Notons que M. Haselrot, Danois, professeur à l'Université d'Upsal qui fit autrefois une thèse remarquable sur le patois d'Ollon, a adhéré à notre Association, payant ric-rac, ses cotisations jusqu'en 1963, pour témoigner de l'attachement qu'il garde à notre vieux langage. Quel exemple !

Toujours applaudi, le procès-verbal d'Oscar Pasche lu, l'assemblée réélit le comité sortant de charge, à l'unanimité. Il est composé de MM. Ad. Decollogny, président, Oscar Pasche, secrétaire, H. Nicolier, caissier, de Mme Diserens, secrétaire, et de MM. Maurice Chappuis, de Carrouge, Lucien Braillard et Jacques Chevalley, membres.

Sont nommés vérificateurs, Mme Madeleine Giroud et M. Burnet. Suppléante : Mme Lavanchy.

Une consultation de principe est alors instituée, touchant les statuts de la nouvelle Fédération des patoisants romands destinée à remplacer l'ancien « Conseil ».

M. Ad. Decollogny donne lecture de divers articles et se pose la question : « Voulons-nous adopter ces statuts, oui ou non ? »

Un débat s'ensuit. Il nous apparaît alors que l'assemblée, devant l'enthousiasme mitigé de son président, ne se rend pas très bien compte de l'importance de la décision à prendre. Pour un peu, on « décapiterait » tout le mouvement patoisant romand et l'on oublierait tout ce qui a été fait de positif par le « Conseil ».

Nous intervenons pour remettre les choses au point... appuyé instamment par M. Wiblé et Oscar Pasche. Finalement, M. H. Nicolier propose de nommer une commission d'étude de ces statuts. Elle sera composée de MM. Ad. Decollogny, Burnet, Albert Chessex, Oscar Pasche et de Mme Sallaz. L'assemblée se prononcera alors au vu du rapport de cette commission...

Espérons qu'elle ne tardera pas trop... et souhaitons que l'ancien « Conseil » pourra siéger cet automne dans sa forme nouvelle et agissante. Il y va de l'avenir de tout le mouvement.

On entend encore M. Burnet au sujet de la « francisation » des noms cadastraux en patois et des abus qu'elle enfante. Les patoisants se doivent de réagir.

Puis, c'est la partie familière habituelle et qui fut de bonne tenue patoisante.

R. Molles.

Patois de mon Pays ...

Patois de mon pays, ta musique ne vibre
Ni ne chante à l'égal des langues du midi ;
Ton idiome est sourd, mais robuste et hardi ;
C'est le mâle parler d'un cœur vaillant et libre.
Tantôt souple et traînant, tantôt presque brutal,
Gris comme notre ciel et fort comme nos terres,
Tu représentes bien ces âpres caractères
Que l'air de nos forêts trempe comme un métal.

André Theuriet.